

Colonies de vacances municipales

A quelques jours du départ

Nous allons assister dans quelques jours au départ des colons seynois vers les départements de montagne où, chaque année, ils vont faire provision d'air pur.

A différentes reprises, au cours de l'année, nous avons parlé des multiples difficultés à vaincre pour organiser des colonies de vacances. La politique actuelle que subissent les Français n'est pas faite pour faciliter les choses.

Les hausses de prix sensibles vont peser sur le budget de chaque colonie. La montée en flèche du prix des légumes depuis quelques jours, ne manquera pas de faire réfléchir les économistes. Il faudra payer plus cher la nourriture, les combustibles, les transports, etc...

Dans deux mois d'ici, quand les colons seront de retour, nous serons en mesure d'établir des comparaisons édifiantes. Et ce ne sont pas les hâbleurs de la radio et de la télévision qui nous feront prendre des vessies pour des lanternes.

Les difficultés d'ordre financier pourraient être vaincues aisément si l'Etat et le département apportaient une aide efficace à tous les organisateurs de colonies de vacances.

Hélas! les subventions s'amenuisent. Les œuvres en faveur de l'enfance sont délaissées pendant que les dépenses de guerre s'accroissent d'année en année? Politique de grandeur, paraît-il!

Si l'Etat est défaillant, la municipalité de son côté fait tout son devoir en faveur des petits seynois. En prévision de l'augmentation des dépenses d'alimentation, de combustibles, de transports, en raison de l'accroissement des effectifs et du personnel de service, elle a pris une délibération demandant une augmentation de la subvention communale de 4.000.000 de francs.

Cette délibération dont nous espérons qu'elle fera l'objet d'une approbation rapide de la sous-préfecture, permettra à la caisse des écoles de recevoir une

subvention de 22.000.000 au lieu de 18.000.000.

L'effort de la ville évitera aux familles de ne pas subir les méfaits d'une politique désastreuse.

En payant seulement 8.000 fr par enfant pour un séjour de 38 jours, les travailleurs trouveront un avantage certain à confier leurs enfants aux colonies municipales.

Nous avons prévu un nombre de partants plus élevé et sans préjuger du nombre réel, nous constatons aujourd'hui que le nombre des inscriptions est en augmentation d'une cinquantaine par rapport à l'an dernier. Il atteint près de 800. Il a fallu malheureusement les arrêter en raison du nombre limité des places.

Déjà, il nous faut envisager pour 1960, de nouveaux aménagements ou de nouvelles acquisitions, de manière à donner satisfaction à toutes les demandes.

Comme la municipalité et la Caisse des écoles le font depuis bientôt 15 ans, aucun effort ne sera épargné pour que le séjour de nos enfants à la montagne, s'accomplisse dans les conditions les plus favorables à leurs loisirs et à leur santé.

A quelques jours des premiers départs (les plus proches sont fixés au 9 juillet pour la colonie de Presles et au 10 juillet pour les colonies du Touvet et de Bellecombe), on peut affirmer que le dispositif d'organisation est en place.

Depuis le 1er janvier, dirigeants et personnel de la Caisse des écoles, élus municipaux, service social, directeurs de colonies, tous travaillent à la préparation des colonies de vacances de l'été 1959.

Nous espérons qu'en dépit des difficultés de tous ordres, elles fonctionneront à la satisfaction générale. Des mois de travail ont

été nécessaires pour la mise au point des problèmes de logements, d'encadrement, de transport, de financement.

Dans un prochain article, nous ferons connaître à la population la répartition d'ensemble des effectifs et du personnel de direction.

M. AUTRAN,
Adjoint au Maire.